

Jeunes Agriculteurs

14, rue La Boétie

75008 Paris

Tel : 01 42 65 17 51

Fax : 01 47 42 62 84

A Paris, le 19 mars 2024

Objet : appel à dire non à la ratification du CETA

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Ce 21 mars, les sénateurs sont appelés à examiner le projet de loi relatif à l'accord économique et commercial global UE-Canada. Cet accord est entré provisoirement en vigueur depuis le 21 septembre 2017. Afin d'entrer définitivement en vigueur cet accord doit être ratifié par les parlements nationaux.

A l'heure où les agriculteurs ont exprimé leur colère face à l'incohérence des politiques publiques au travers de mobilisations d'ampleurs, il serait absolument incompréhensible que le Sénat ratifie cet accord. Jeunes Agriculteurs appelle donc les sénateurs à ne pas ratifier ce texte qui ne comporte pas de clauses miroirs.

Le CETA revient à ouvrir le marché européen à 65 000 tonnes de viande bovine canadienne chaque année, sans droits de douane, provenant d'animaux élevés dans des feedlots industriels, nourris aux farines animales (farine d'os, farine de sang...) ou ayant reçus des antibiotiques activateurs de croissance, des produits interdits en Europe respectivement depuis 1988 et 2006. Le CETA c'est aussi des importations de porcs, de maïs doux, etc.

Il apparaîtrait ainsi inconcevable que le Sénat valide un accord auquel tout le monde est fermement opposé et qui ne respecte pas l'engagement pris par le président de la République de s'opposer aux accords de libre-échange qui n'intègrent pas de clauses miroirs.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier et de votre soutien à l'agriculture française. Je vous prie d'agrée, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes salutations distinguées.

Arnaud Gaillot  
Président de Jeunes Agriculteurs